

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MAI 2021

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 18 Mai 2021

Date d'affichage : 31 Mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Buais-les-Monts, régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle de convivialité de Buais, sous la présidence de Monsieur COURTEILLE Éric, Maire de Buais-les-Monts.

Étaient présents : MM COURTEILLE Éric, M. DESLOGES Gilbert, Mme FERMIN Joëlle, M. FEUGUEUR Patrice, M. GAOUYAT Claude, Mme GRENIER Line, Mme GUERIN Annie, M. HOUZÉ André, M. JARDIN Jean-Claude, M. JEHAN Gabriel, M. LEBOISNE Sébastien, Mme LELIEVRE Aline, M. LEMOUSSU Joël, Mme PARIS Solange, M. PETITPAS Robert, M. THIBERT Maxime

Pouvoirs : Mme BOISHY Martine donne pouvoir à Mme PARIS Solange

Conformément à l'article 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Jean-Claude JARDIN, désigné, accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1) Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 Avril 2021.

Mme Paris précise un point qui n'a pas été indiqué dans le compte rendu précédent. Lors de la présentation du budget, une question relative aux taxes foncières bâties et non bâties a été posée. Monsieur Coquemont précise que la part départementale est ajoutée à la part foncière bâtie. Concernant l'état des restes à recouvrer, Monsieur Coquemont répond que nous avons des loyers impayés pour l'ancienne locataire de St Symphorien des Monts.

Le compte rendu de la séance précédente, reçu par tous les conseillers municipaux, est adopté.

2) Subventions 2021.

Sur proposition de la commission Finances et de Monsieur le maire, les conseillers prennent connaissance des montants des subventions aux associations communales, extérieures et de la communauté d'agglomération pour l'année 2021.

ASSOCIATIONS BUAIS ET SSDM	2019	2020	2021
AFN SSM	50 €	50 €	50 €
AFN Buais	50 €	50 €	50 €
Club entente et amitié BLM	300 €	300 €	300 €
Club espoir et amitié SSDM	250 €	250 €	250 €
Comité des fêtes Buais	1 600 €	1 000 €	500 €
La pétanque de Buais-les-Monts	120 €	120 €	120 €
Musique et loisirs (Buais nos Airs)	200 €	200 €	200 €
Animaux nuisibles (en attente)	200 €	200 €	200 €
Buais Country	150 €	150 €	75 €
Gymnastique de Buais (en attente)			
Récréa 'monts	150 € + 400 € subv exceptionnelle	150 €	75 €
Ste de chasse Buais (en attente)	120 €	120 €	120 €
Ste de chasse SSM (en attente)	50 €	50 €	50 €
TOTAL	3 090 €	2 640 €	1 990 €

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	2019	2020	2021
Banque alimentaire de la manche	150 €	150 €	150 €
Fédération française des donneurs de sang	20 €	20 €	20 €
Handball Le Teilleul	100 €	100 €	100 €
Handball SHH	30 €	30 €	30 €
UCA BUAIS-LE TEILLEUL		100 €	100 €
Tennis de table SHH	50 €	50 €	50 €
TOTAL	470 €	570 €	450 €

ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES	2019	2020	2021
FAJ (Fond Aide Jeunes du Conseil Départemental)	150 €	150 €	150 €
FSL (Fonds de solidarité pour le logement)	390 €	390 €	390 €
TOTAL	540 €	540 €	540 €
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	2019	2020	2021
3AS (Association d'aide alimentaire de la sélune)	293 €	292,83 € (293 €)	293 €
Amicale des sapeurs-pompiers	74 €	48,08 € (48 €)	50 €
ASSOCIATION D'AIDE AUX MALADES A DOMICILE SHH	84 €	88,95 € (89 €)	90 €
AS IMMACULEE CONCEPTION	40 €	38,47 (38 €)	38 €
AVENIR ATHLETISME DE MORTAIN	27 €	26,45 € (26 €)	26 €
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE JULES VERNE		175,5 (175 €)	175 €
GROUPEMENT SVHL FOOTBALL	345 €	336,58 (337 €)	300 €
RESTOS DU CŒUR	134 €	129,83 € (130 €)	130 €
AIDER	300 €	312.54 €	320 €
TOTAL	1 297 €	1 449 €	1 422 €
	TOTAL GENERAL	5 199 €	4 402 €

3) Devis Ademis (tablettes)

Monsieur Courteille présente un devis concernant des tablettes pour les adjoints. En effet, de plus en plus de réunions se font en visio-conférence et de nombreux documents sont dématérialisés d'où la nécessité d'acheter des tablettes. Celles-ci seront rendues à la mairie en fin de mandat. Ce devis est composé de trois tablettes et de leurs pochettes ainsi que du forfait installation sur site et du compte utilisateur Services en ligne G suite « Basic ». Ce devis s'élève à **1366,64 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le devis d'Ademis d'un montant de 1366.64 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer ce devis

Ainsi fait et délibéré à Buais-les-Monts par le Conseil Municipal, les jours, mois et an susdit.

4) Devis éparage pour une période de 3 ans (2021-2023).

Monsieur Courteille présente un devis concernant l'éparage pour la période 2021-2023 de l'entreprise Bagot. Ce devis s'élève à 6301,20 €. Chaque année, le devis sera facturées en deux temps : au mois de juin, pour la sécurité et le solde en fin d'année suite au fauchage.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le devis de la SARL Bagot d'un montant de **6301,20 € TTC**

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer ce devis

Ainsi fait et délibéré à Buais-les-Monts par le Conseil Municipal, les jours, mois et an susdit.

5) Charte de partenariat entre la Communauté d'Agglomération et la commune.

Monsieur le maire fait lecture d'une charte de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Avranches-Mont-Saint-Michel-Normandie et la commune. Cette charte permet à toute commune membre la communauté d'agglomération de solliciter la direction de la communication pour des projets de communication relatifs à la vie communale.

Les sollicitations en création de supports de communication :

- Travaux de création, d'optimisation de supports print (journal municipal, affiches, flyers, plaquettes d'information, banderoles...)
- Travaux de création, d'optimisation de supports numériques (portails internet, réseaux sociaux...)
- Travaux de captation et de montage vidéo

Sont facturées à la commune, après la signature de cette convention de mise à disposition, en fonction du temps/agent nécessaire à leur réalisation en prenant pour base le taux horaire suivant : **20 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la charte de partenariat

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer cette charte de partenariat relatifs à des projets de communication.

Ainsi fait et délibéré à Buais-les-Monts par le Conseil Municipal, les jours, mois et an susdit.

6) Devis isolation pour le logement au-dessus de la mairie de St Symphorien des Monts.

Monsieur Courteille a reçu un devis concernant l'isolation du logement situé au-dessus de la mairie de St Symphorien des Monts. Cependant, nous sommes dans l'attente d'informations complémentaires et ce sujet sera revu ultérieurement.

- Monsieur Courteille informe le conseil municipal de la réception du permis de construire pour les travaux de réhabilitation de la salle de St Symphorien des Monts, et qu'ils devraient reprendre début septembre.
- Monsieur Courteille informe l'ensemble du conseil municipal qu'une réunion se déroulera le samedi 05 juin 2021 à 10 h à la salle de convivialité de Buais en présence de M. Bouvet et Mme Mahieu, candidats aux élections départementales.
- Solange Paris demande pourquoi l'acte de vente concernant les consorts Boishy et la commune n'a pas encore été signé. Monsieur Courteille répond que des formalités administratives n'étant pas terminées, la commune attend une nouvelle date.
- Une voiture est stationnée depuis de nombreuses semaines sur le parking en face de l'église. Nous avons contacté la gendarmerie afin de procéder à une enquête pour trouver le propriétaire.

Fin de la réunion : 21h41

Publié et affiché conformément à l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En mairie, à Buais-les-Monts, le

Le Maire, Éric Courteille